

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 20 JANVIER 2016, À 19 HEURES, AU 300 CHEMIN BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, président et maire de McMasterville
Monsieur Normand Angers, 1^{er} vice-président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 2^e vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Nelson Tremblay, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

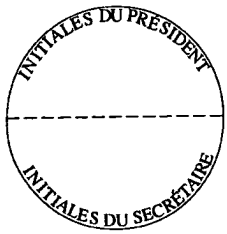
Étaient absents :

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoît Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2015
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Assurances générales : renouvellement 2016
7. États des résultats financiers — décembre (préliminaire)
8. États des résultats techniques des mois d'octobre, novembre et décembre 2015
9. Rapport d'exploitation d'Aquatech – septembre, octobre et novembre 2015
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 18 heures 55 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-01

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

- 10.1 Débordement d'eaux usées
- 10.2 Résolution numéro 2015-12-439 d'Otterburn Park

ADOPTÉE

16-02

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2015

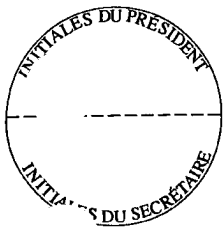
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Angers
APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2015 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-001 ___-11-15 Lettre de MADAME DANIELLE POTVIN, secrétaire de direction, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2015-11-363 nommant monsieur Nelson G. Tremblay et madame Clarisse Viens pour siéger au conseil d'administration de la Régie et madame Danielle Lavoie (maire) à titre de substitut.
- 16-002 ___-12-15 Lettre de MADAME DIANE LAVOIE, mairesse, VILLE DE BELŒIL, nous remerciant d'avoir respecté, dans l'élaboration du budget 2016, la résolution de la ville de Belœil demandant de limiter la hausse annuelle des quotes-parts à l'IPC.
- 16-003 ___-12-15 Résolution numéro 2015-11-575, VILLE DE BELŒIL, approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2016.
- 16-004 ___-12-15 Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2015-492 nommant messieurs Gilles Plante (maire) et Normand Angers (conseiller) représentants pour siéger au conseil d'administration de la Régie et monsieur André Robert (conseiller) à titre de substitut.
- 16-005 04-01-16 Lettre de MONSIEUR FRÉDÉRIC BERTRAND, directeur d'unité des affaires municipales, AQUATECH, SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC., proposant une modification de contrat jusqu'à la phase de mise en service des nouveaux ouvrages de biométhanisation.
- 16-006 08-01-16 Lettre de MADAME DANIELLE LAVOIE, mairesse, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2015-12-439 dans laquelle le conseil municipal déplore que la Régie refuse de participer financièrement à une étude de vérification des outils de mesure et de contrôle, prend acte de l'engagement de la Régie d'investir pour l'installation d'équipements sur son réseau, demande à la Régie une copie du diagnostic concluant que cet investissement permettrait de mesurer plus efficacement les quantités d'eaux usées, considère que les variations des débits d'eaux usées restent inexplicables et produisent des dépenses excédentaires, demande à la Régie la



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

création d'un comité technique ainsi que la confection et la présentation de plans ayant pour but d'établir la validité des quotes-parts des membres et demande à la Régie d'élaborer avec ses membres un système d'information et de communications concernant les surverses.

- 16-007 13-01-16 Lettre de MADAME LINDA PIQUETTE, gérante de crédit, ÉDOUARD BEAUCHESNE, dénonçant un contrat de sous-traitance avec ITR Acoustique MTL s.e.n.c. dans le cadre des travaux de biométhanisation.
- 16-008 13-01-16 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARC LAFLAMME, président, REVMET INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Arcade entrepreneurs généraux dans le cadre des travaux de biométhanisation.
- 16-009 13-01-16 Lettre de MADAME JESSICA LANDRY, directrice du crédit, I.T.R. ACOUSTIQUE MTL S.E.N.C., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Arcade entrepreneurs généraux dans le cadre des travaux de biométhanisation.

16-03

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 16-01, du chèque numéro 8172 au chèque numéro 8251 pour un montant total de 450 290,80 \$ et du chèque numéro 68 au chèque numéro 74 pour un montant total de 454 680,16 \$ (biométhanisation), soit est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-04

POINT 6. ASSURANCES GÉNÉRALES : RENOUVELLEMENT 2016

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu est devenue membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2015 était de 52 527,00 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la prime d'assurances générales pour 2016 a été établie à 55 485,00 \$, taxes incluses, donc une augmentation de 5,6 % soit 2 958 \$ par rapport à 2015;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

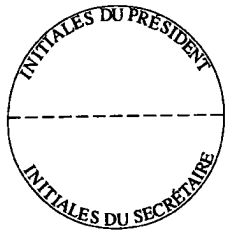
ET RÉSOLU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu renouvelle ses assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec, pour l'année 2016, à un coût de 55 485,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

POINT 7. ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le conseil d'administration accepte le dépôt des états financiers du mois de décembre 2015 (préliminaire) dont les dépenses au 31 décembre sont au montant de 2 316 703,23 \$ soit 82,39 % du budget.

Monsieur Gilles Plante informe les membres que le surplus anticipé sera versé au fonds de roulement.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

POINT 8. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2015.

POINT 9. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport informatisé d'exploitation des mois de septembre, octobre et novembre 2015, dont une copie informatisée est remise à chaque membre de la Régie.

POINT 10. DIVERS

10.1 DÉBORDEMENT DES EAUX USÉES

Madame Louise Allie mentionne que Belœil a reçu un avis sur les déversements d'eaux usées trop fréquents sur leur territoire. Monsieur Benoît Aubertin mentionne qu'avec le nouveau règlement sur le suivi des surverses le nombre de débordements sera forcément plus élevé, car l'information sera enregistrée en continu et non relevée une fois par semaine comme actuellement.

Un projet de résolution sera préparé afin de demander au Ministère quelles seront les nouvelles normes de suivi des surverses applicables à la RAEVR dans le cadre du nouveau règlement.

10.2 RÉOLUTION NUMÉRO 2015-12-439 D'OTTERBURN PARK

Madame Clarisse Viens demande à ce qu'une résolution soit adoptée par la RAEVR afin de répondre à la résolution numéro 2015-12-439 d'Otterburn Park. Monsieur Gilles Plante mentionne qu'une lettre sera transmise prochainement afin de répondre aux éléments soulevés dans la résolution.

Monsieur Gilles Plante avise les représentants d'Otterburn Park que la clause de pénalité pour non-versement des quotes-parts sera appliquée sans réserve en cas de retard de paiement.

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-05

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 55 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Gilles Plante
président